

Armes légères et de petit calibre (ALPC) et Contrôle démocratique du secteur de sécurité

Présentation sommaire

Depuis la fin des guerres de 1996 et 1998, les observateurs avertis savent que l'un des freins à la sécurité humaine, au respect de l'Etat de droit et des droits de l'homme et surtout au développement humain durable est la situation déplorable que connaît le secteur de sécurité de la RDC, marqué par une prolifération illicite des armes légères et de petit calibre (ALPC), une persistance de la violence armée, une faible qualification technique des instances chargées du contrôle démocratique des services de sécurité et l'absence de redevabilité et de transparence dans lesdits services.

Malgré des avancées significatives, des inquiétudes subsistent : des territoires entiers de la RDC demeurent encore des hauts lieux de la circulation illégale des armes et des zones de non droit; les contrôles administratifs ou politiques se heurtent souvent à des refus déguisés de la hiérarchie des structures de sécurité spécialisées ; plusieurs décisions judiciaires rendues contre des hommes en uniforme ne sont toujours pas appliquées, obligeant les victimes à vivre dans la clandestinité ; et l'accès des humanitaires aux bénéficiaires est parfois réduit.

Le contrôle des ALPC et du secteur de sécurité par les institutions de représentation citoyenne et la société civile reste très déficitaire, notamment en raison du peu d'expertise des parlementaires, des organisations de la société civile et des acteurs des services techniques spécialisés. Ce déficit de contrôle ne saurait contribuer à la professionnalisation et à la transparence des services publics de sécurité dont la qualité des services offerts est reconnue très faible ; hypothéquant les efforts consentis pour le développement humain durable.

Voulant appuyé la RDC dans sa volonté de réforme du secteur de sécurité, le PNUD a mis sur pied un projet « Armes légères et de petit calibre et Contrôle démocratique du secteur de sécurité » pour contribuer à la lutte contre la prolifération des ALPC, à la réduction de la violence armée et à la professionnalisation des services d'ordre, de défense et de sécurité.

L'objectif principal du projet ALPC et CD est de contribuer à l'amélioration de la sécurité humaine en promouvant d'une part le contrôle des armes légères et la réduction de la violence armée et en s'assurant de la redevabilité/la responsabilité des services du secteur de sécurité.

Il s'agit aussi de mettre en place un mécanisme de coordination institutionnel pour le contrôle des ALPC, renforcer les capacités des acteurs étatiques et non étatiques impliqués dans le contrôle des ALPC et le contrôle démocratique des forces de défense et de sécurité : Parlement national, Assemblées provinciales, Commission nationale de contrôle des armes légères et de petit calibre et de réduction de la violence armée (CNC-ALPC), ONG impliquées dans la réforme du secteur de sécurité (SC-RSS).

Date de démarrage

Avril 2008

Date de clôture

Décembre 2012

Budget

US\$ 2 907 848,16

Contacts :

Karounga Keita, Team Leader
Governance, karounga.keita@undp.org

Judith SUMINWA, Chargée de
Programme, Gouvernance Sécuritaire,
judith.suminwa@undp.org

Cheikh Ndiaye, Coordonnateur de la
Gouvernance Judiciaire et Sécuritaire,
ndiaye.cheikh@undp.org

Damien Callamand, Chef des
opérations ALPC et CD,
damien.callamand@undp.org

Sources de financement

PNUD, France et Japon

Objectifs du projet

Pour le contrôle des ALPC, le projet a quatre objectifs spécifiques :

- *Mettre en place un cadre institutionnel de coordination pour le contrôle des ALPC et mettre en œuvre un programme national de contrôle des ALPC et de réduction de la violence armée ;*
- *Contribuer à l'actualisation/harmonisation des dispositifs légaux pour le contrôle des ALPC ;*
- *Renforcer les capacités des acteurs étatiques et non étatiques engagés dans le contrôle des ALPC et la réduction de la violence armée ;*
- *Mettre en œuvre une stratégie de réduction de la circulation illicite des ALPC à travers un programme de Désarmement Communautaire Volontaire (DCV) dans une approche armes contre développement. Un Projet Pilote de Désarmement communautaire est en place dans la Province Orientale, District de l'Ituri, afin d'établir un désarmement des civils encadré par le Gouvernement avec l'appui du PNUD et du BCPR.*

Pour le contrôle démocratique des forces de sécurité, le projet poursuit quatre objectifs spécifiques suivants :

- *Accorder un appui technique pour la mise sur pied et la consolidation du Réseau des Partenaires (Parlement national, Assemblées provinciales, institutions judiciaires, Organisations de la Société civile, médias ...) engagés dans le domaine du contrôle démocratique du secteur de sécurité et de défense;*
- *Evaluer les capacités des Partenaires et appuyer le renforcement de leurs capacités dans le domaine du contrôle démocratique du Secteur de sécurité ;*
- *Préparer les sessions de formation destinées aux acteurs impliqués dans le contrôle démocratique de secteur de sécurité et/ou aux acteurs du secteur de sécurité ;*
- *les capacités des acteurs étatiques et non étatiques engagés dans le contrôle des ALPC et la réduction de la violence armée ;*
- *Collaborer à l'organisation des différentes activités de renforcement des capacités des acteurs étatiques/non étatiques impliqués dans le contrôle du secteur de sécurité et de la défense.*

Pour l'appui à la réforme de la Police nationale congolaise (PNC), le projet :

- *gère et administre des formations en matière de maintien de l'ordre, police de la circulation, police judiciaire, respect des droits de l'homme et enseignements généraux sur l'Est de la RDC en partenariat avec l'Agence Internationale de Coopération Japonaise (JICA) ;*
- *met en place l'hébergement nécessaire aux élèves de l'Ecole de Formation des Officiers de Police Judiciaire de la RDC et des Stagiaires du Laboratoire de la Police Scientifique (construction d'un dortoir et d'un réfectoire pour 100 personnes).*

Résultats attendus

- *Mettre en place/renforcer, aux niveaux national et provincial, les mécanismes institutionnels de contrôle des armes légères et de petit calibre et de réduction de la violence armée et du secteur de sécurité;*
- *Contribuer à la modernisation et à l'harmonisation des dispositifs légaux pour le contrôle des ALPC et du secteur de sécurité;*
- *Renforcer les capacités des acteurs étatiques et non étatiques engagés dans le contrôle des ALPC et la réduction de la violence armée et du secteur de sécurité ;*

- Mettre en œuvre une stratégie de réduction de la circulation illicite des ALPC à travers un programme de Désarmement Communautaire Volontaire (DCV) dans une approche armes contre développement ;
- Assurer la redevabilité/la responsabilité et la transparence des services du secteur de défense, de l'ordre et de sécurité.
- Appuyer la réforme de la Police Nationale Congolaise.

Résultats atteints

- ✓ Le mécanisme institutionnel de contrôle des ALPC est mis en œuvre et opérationnel, au niveau national ;
- ✓ Le dispositif légal pour le contrôle des ALPC en RDC est en phase d'actualisation, au niveau parlementaire ;
- ✓ L'appui à la participation des principaux acteurs étatiques aux rencontres/réunions internationales est apporté ;
- ✓ Le Code de conduite des FARDC est finalisé ;
- ✓ Les capacités des acteurs étatiques et non étatiques impliqués dans le contrôle des ALPC et la réduction de la violence armée, ainsi que dans le contrôle démocratique du secteur de sécurité sont renforcées par l'information, la sensibilisation et la formation : 156 membres politiques et administratifs des Assemblées provinciales, 461 acteurs étatiques (PNC, FARDC, ANR, DGM, Justice pénale, membres des exécutifs et administrations provinciaux) et 765 acteurs non étatiques ;
- ✓ L'étude sur la circulation illicite des ALPC, commanditée par le PNUD et menée par le GRIP-BICC, support essentiel du développement de la stratégie nationale de contrôle des ALPC, est validée par la partie nationale ;
- ✓ Des diagnostics sur la sécurité communautaire pour les 5 communautés pilotes de Nizi, Fataki, Mahagi, Kasenyi et Bunia (Quartier Sukisa), dans l'Ituri (Province Orientale), sont réalisés avec le concours du Bureau pour la Prévention des Crises et le Relèvement (BCPR) ;
- ✓ Un programme de désarmement communautaire pour l'Ituri (Province Orientale), avec un plan de sécurité communautaire, est finalisé ;
- ✓ Formation de 1200 éléments de la Police Nationale Congolaise, avec l'appui administratif du PNUD sur financement de la JICA (Agence Japonaise de la Coopération Internationale).

Budget en US\$

Description	Bailleur	Code Fonds	2008	2009	2010	2011	2012	Total
ALPC 2009	Trac PNUD	04000/0001 2	0	1 264 938,41				1 264 938,41
ALPC 2009	BCPR ¹	26921/0011 2	0	301 193,77				301 193,77
Appui PPBR/Gouv. Sécuritaire ²	Trac PNUD	04000/0001 2	0	0	750 000			750 000
Appui PPBR/Gouv. Sécuritaire	France	30000/0011 2	0	0	591 715,9 8			591 715,98

Partenaires

- Internationaux : France, Japon, MONUSCO (GTRSS et STAREC) ;
- Etatiques : Parlement national, Assemblées provinciales, Ministères national et provinciaux de l'Intérieur, Ministère de la Défense, CNC-ALPC, Police nationale congolaise et Inspections provinciales de la PNC, FARDC et Régions militaires, Service d'Education civique et patriotique des FARDC, Direction générale de migration (DGM) et Directions provinciales, Agence nationale de Renseignements (ANR) et Directions provinciales, Divisions provinciales (de l'Intérieur, des Droits humains, de la Justice et du Genre) ;
- Non Etatiques : ONG, Universités, médias.

Zones de couverture géographique

Toutes les provinces de la RDC.

¹ UNDP Bureau of Crisis and Prevention Recovery

² Activités ALPC incluses dans le projet Appui PPBR/Gouvernance Sécuritaire